



<http://www.udppc.asso.fr>

Union des professeurs de physique et de chimie

Paris, le 28 juin 2015

Lettre ouverte au groupe physique-chimie de l'Inspection générale de l'Éducation nationale

Mesdames, Messieurs,

Le Bureau national et les Présidents académiques de l'UdPPC souhaitent, par ce message, vous faire part des réactions des collègues dont les élèves ont passé l'épreuve du baccalauréat de la série S ou qui sont en train de corriger les copies. Il est de notre devoir de vous en informer et de vous demander solennellement une réponse rapide à ce courrier.

Les réactions des collègues sont fortes, de la colère aux sentiments de mépris et d'humiliation.

Colère car, depuis trois ans, l'Institution n'a pas réussi à stabiliser les exigences de l'examen autour d'un type d'épreuve qui puise ses racines dans les programmes officiels, avec un équilibre entre des exercices classiques, tels que peuvent les rencontrer les élèves dans l'année et susceptibles de récompenser légitimement ceux ayant fourni un travail régulier, et des exercices plus ouverts, dans lesquels un peu d'initiative est attendue des élèves.

Si le type d'exercices proposés change chaque année, comment les professeurs peuvent-ils préparer correctement leurs élèves ?

Cette année, les trois exercices du sujet d'enseignement spécifique, par leur accumulation de questions ouvertes et le nombre d'étapes non explicites requises, sollicitaient des capacités qui ne sont pas maîtrisées par l'élève moyen que nous avons dans nos classes. Il est reconnu que la mention d'une notion non travaillée au lycée, comme la poussée d'Archimède par exemple, même avec une formule explicite donnée mais nécessitant une maîtrise du formalisme vectoriel que cha-

[Union des professeurs de physique et de chimie](#)

42 rue Saint-Jacques - 75005 PARIS - Tél. : 01 40 46 83 80 - Fax : 01 46 34 76 61 - presidence@udppc.asso.fr

cun reconnaît comme non acquis, ne peut que déstabiliser les candidats et bloquer les plus fragiles d'entre eux un jour d'examen.

Mépris ensuite, car de nombreuses connaissances, présentées à grand renfort d'activités, de cours, de mises en contexte et d'applications, sont passées par pertes et profits dans ces sujets.

Par exemple, à quoi cela sert-il durant l'année de prendre une heure pour expliquer les processus complexes qui permettront à l'élève de « *Connaître le principe de l'émission stimulée et les principales propriétés du laser (directivité, monochromaticité, concentration spatiale et temporelle de l'énergie)* » quand, dans l'exercice du baccalauréat, plutôt que de vérifier si l'élève a essayé de comprendre comment cela fonctionne, on lui présente un laser qui n'est pas monochromatique ? Remettre en cause, un jour d'examen, ce que l'élève a appris dans l'année est des plus malvenu et source de déstabilisation et d'hésitation, sauf pour les élèves les plus brillants.

Humiliation enfin car, comme l'année dernière, les correcteurs ont reçu, deux jours après les commissions d'entente, un nouveau barème de correction à appliquer, les obligeant à reprendre toutes les copies qu'ils avaient déjà évaluées. Comment ne pas se sentir dévalorisé dans son travail de correction lorsqu'on doit attribuer 2 points à l'emploi d'une simple formule, et 0,5 voire 0,25 point à une question nécessitant beaucoup de temps, de la réflexion et une prise de risque !

La méthode retenue, pour réparer les conséquences de votre incapacité à estimer le niveau moyen d'un élève de fin de terminale S, nous semble être la pire des solutions. Elle pénalise les meilleurs élèves et déconsidère le travail des IPR, des commissions d'entente et des correcteurs.

C'est un secret de Polichinelle que les bases de la discipline ont été laminées par la dernière réforme du lycée. Les associations, UdPPC, UPS et SFP l'ont dénoncé, mais rien n'a été tenté pour améliorer les choses. Les critiques faites sur les projets de programmes de terminale S ont été ignorées par le groupe d'experts en charge de leur rédaction (voir *Le Bup* n°933 avril 2012 et 935 juin 2012) et les demandes d'allègements ou de précisions ultérieures non satisfaites (voir *Le Bup* n°951 février 2013). De même, rien n'a été entrepris pour restituer les horaires perdus en première S en sciences expérimentales, désormais libérés par le retour de l'histoire-géographie en terminale.

Bilan : les élèves ne sont pas dupes et les notes de physique-chimie au baccalauréat ne sont représentatives ni de leur travail ni leur niveau. Les informations passant vite d'une promotion à l'autre, le raisonnement à la rentrée prochaine sera certainement : « *ça ne sert à rien de suivre le cours ou de réviser, tu vas être interrogé sur des choses que tu n'auras pas vues en classe !* ».

Les professeurs sont humiliés et découragés : leur dévouement est certain, mais on les empêche, par une fuite en avant vers des exercices qui veulent prouver que l'épreuve de physique-chimie au bac S reste « scientifique », de respecter le contrat pédagogique avec leurs élèves.

Regardons les choses en face : les compétences des élèves en physique-chimie et en mathématiques se sont effondrées depuis la réforme du lycée. Quand l'Institution va-t-elle le reconnaître et en tirer les conséquences nécessaires ? Pourquoi le Ministère repousse-t-il *sine die* la publication du rapport sur l'évaluation de la réforme du lycée, si ce n'est parce qu'il refuse d'en reconnaître l'échec ?

Aujourd'hui le degré de mécontentement est tel que les consignes de correction présentes et futures risquent d'être rejetées par le corps enseignant, mettant en péril la légitime équité entre les candidats et le caractère national de l'examen. Un message fort de soutien aux collègues est nécessaire. Nous espérons être enfin entendus.

Le Bureau national et les présidents académiques de l'UdPPC